

# SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA 33/23

## PROJET DE CONSTRUCTION À UN AÉRODROME – AÉROPORT INTERNATIONAL JAMES ARMSTRONG RICHARDSON DE WINNIPEG (CYWG)

### Introduction

Les travaux de construction auront lieu sur les surfaces d'aéroport suivantes durant leurs phases respectives, comme il est décrit ci-dessous.

- Agrandissement de l'aire de trafic VII
- Réfection de l'aire de trafic nord I
- Réfection de la voie de circulation C
- Réalignement de la voie de circulation H
- Installation du balisage lumineux d'approche (SSALR) de la piste 18
- Construction d'une RESA à la piste 36

Toutes les activités sont assujetties aux exigences opérationnelles et aux calendriers de construction. Les dates et les horaires réels seront communiqués dans des documents d'information et des NOTAM.

### Validité

Les projets de construction sur le terrain d'aviation auront lieu entre avril 2023 et novembre 2023.




### Utilisation des NOTAM et du présent supplément de l'AIP

Les NOTAM servent à gérer les changements temporaires de courte durée aux renseignements aéronautiques. Les suppléments de l'AIP servent à gérer les changements temporaires de longue durée aux renseignements aéronautiques.

Un NOTAM en vigueur a préséance sur toute information que contient le présent supplément de l'AIP.

Les modifications qui lui sont apportées par NOTAM seront intégrées au supplément de l'AIP, après quoi le NOTAM sera annulé.

### Légende

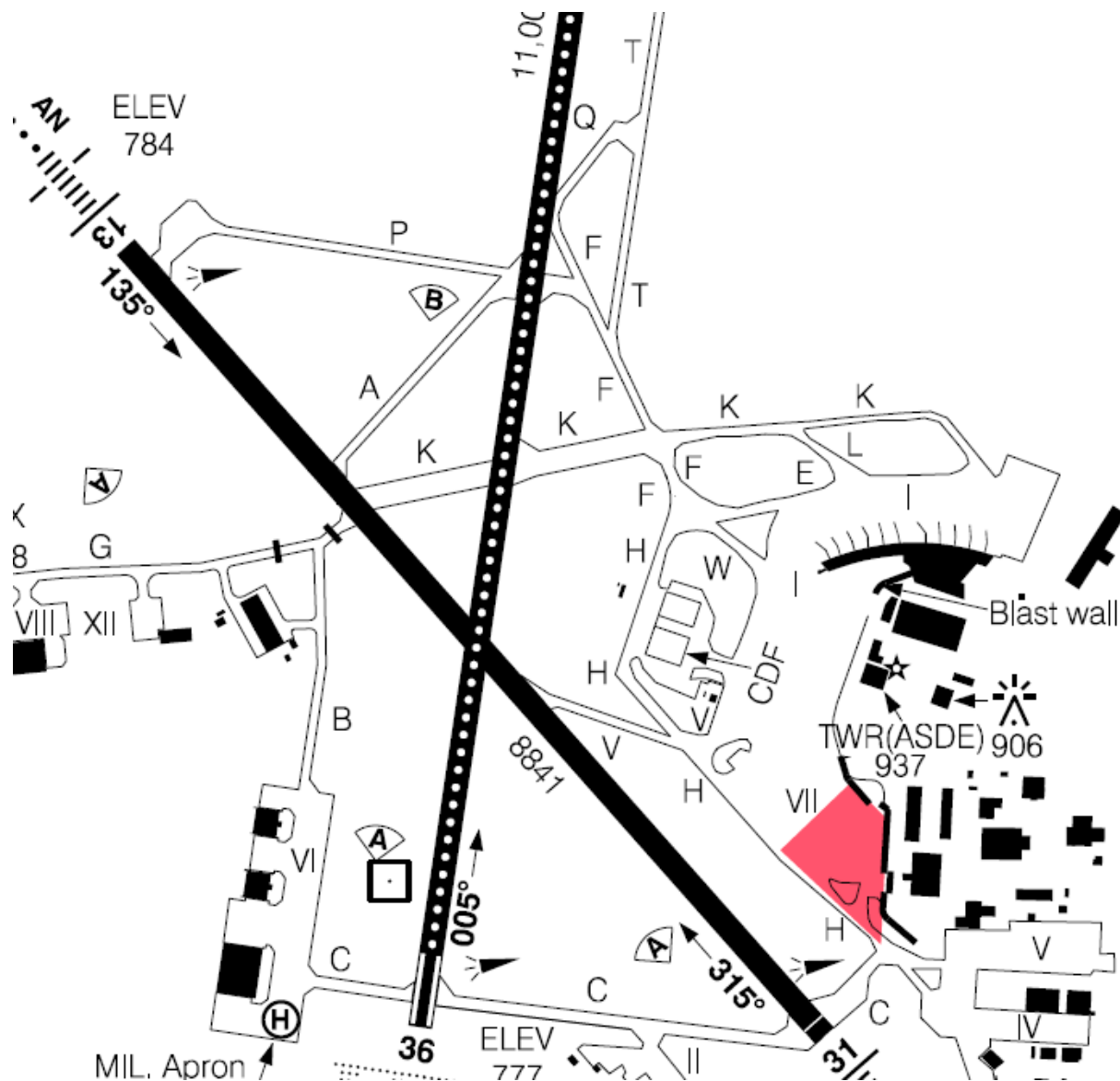
	Application ou symbole	Couleur
Fermée		Rouge
Piste disponible pour circulation au sol seulement		Ambre
Zone de travaux de construction		Gris

## Phase 1

### Période des travaux

- Du 17 avril 2023 0600 UTC au 30 juillet 2023 1800 UTC.

### Illustration de la zone des travaux



### Zones fermées et restrictions

- L'entrée de l'aire de trafic VII est fermée à partir de la voie de circulation H.
- La voie de circulation H est fermée à certains moments par NOTAM.

### Zones rouvertes

- Aucune.

### **Procédures opérationnelles pendant la période des travaux**

#### Pour un aéronef au départ

- Avant de circuler, communiquer avec le contrôleur sol pour savoir par où passer.
- Accès à la voie de circulation H directement à partir des postes en service 71-74.

#### Pour un aéronef à l'arrivée

- Accès à l'aire de trafic VII par la voie de circulation V ou l'aire de trafic I.
- Accès aux postes en service 71-74 de l'aire de trafic VII directement à partir de la voie de circulation H.

### **Procédures aux instruments – Changements temporaires de longue durée (3 mois ou plus)**

- Se reporter aux NOTAM.

### **Changements physiques aux pistes**

- Aucun.

### **Autres dangers**

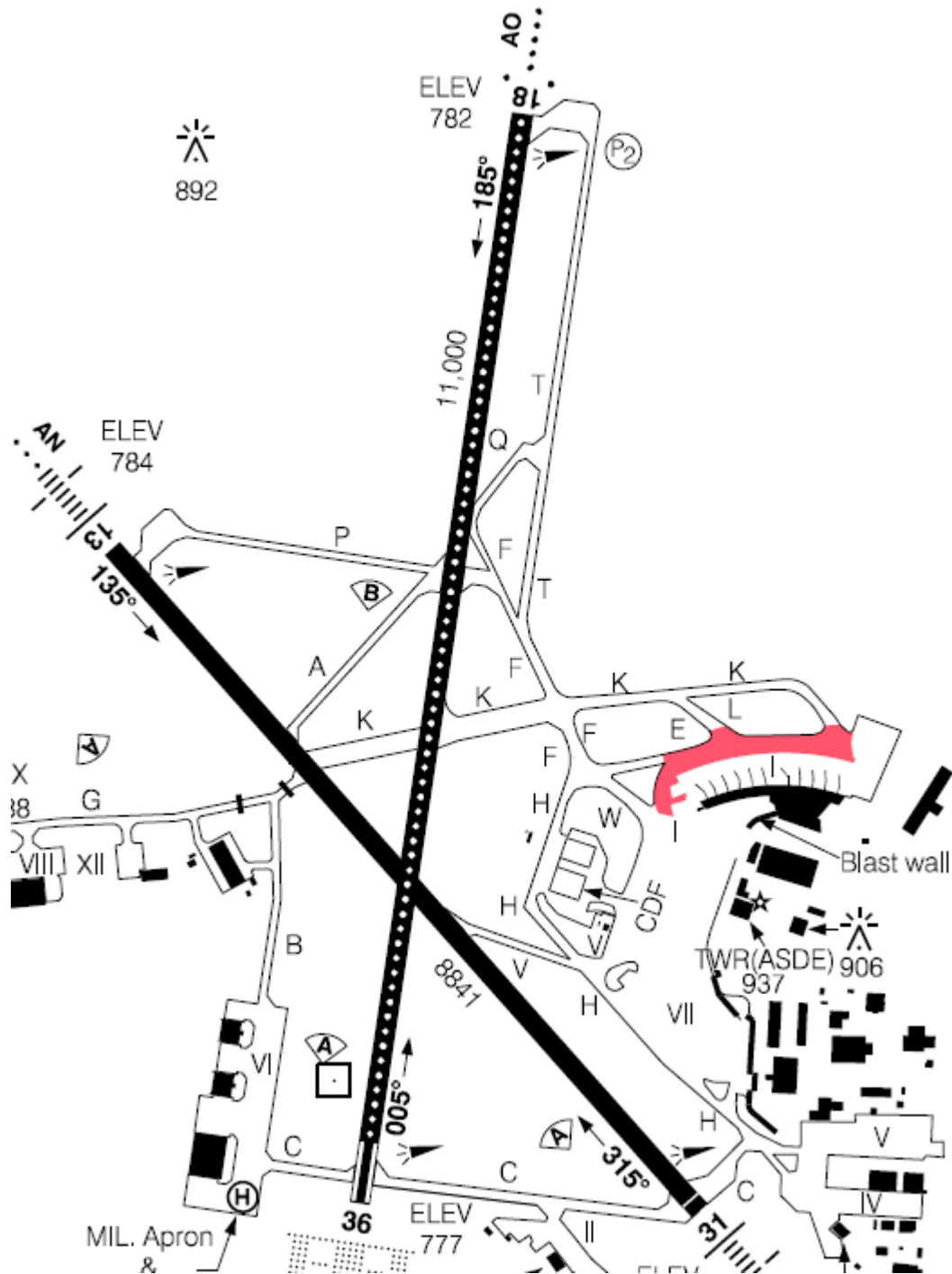
- Des barrières basses éclairées seront installées pour délimiter la zone des travaux.

## Phase 2

### Période des travaux

- Du 8 mai 2023 0600 UTC au 16 juin 2023 1800 UTC.

### Illustration de la zone des travaux



**Zones fermées et restrictions**

- Divers postes de stationnement en service seront fermés d'est en ouest.
- La voie de circulation K (entre la voie de circulation L et l'aire de trafic I), la voie de circulation L et la voie de circulation E seront fermées à certains moments, à mesure que les travaux de construction progresseront le long de la voie d'accès de l'aire de trafic.

**Zones rouvertes**

- Les aires de trafic et les voies de circulation ouvriront à mesure que les postes en service seront disponibles.

**Procédures opérationnelles pendant la période des travaux**Pour un aéronef au départ

- Avant de circuler, communiquer avec le contrôleur sol pour savoir par où passer.
- Le contrôleur sol indiquera le trajet à suivre selon les fermetures.

Pour un aéronef à l'atterrissage

- Communiquer avec le contrôleur sol au moment de l'atterrissage pour savoir comment se rendre au poste en service.

**Procédures aux instruments – Changements temporaires de longue durée (3 mois ou plus)**

- Se reporter aux NOTAM.

**Changements physiques aux pistes**

- Aucun.

**Autres dangers**

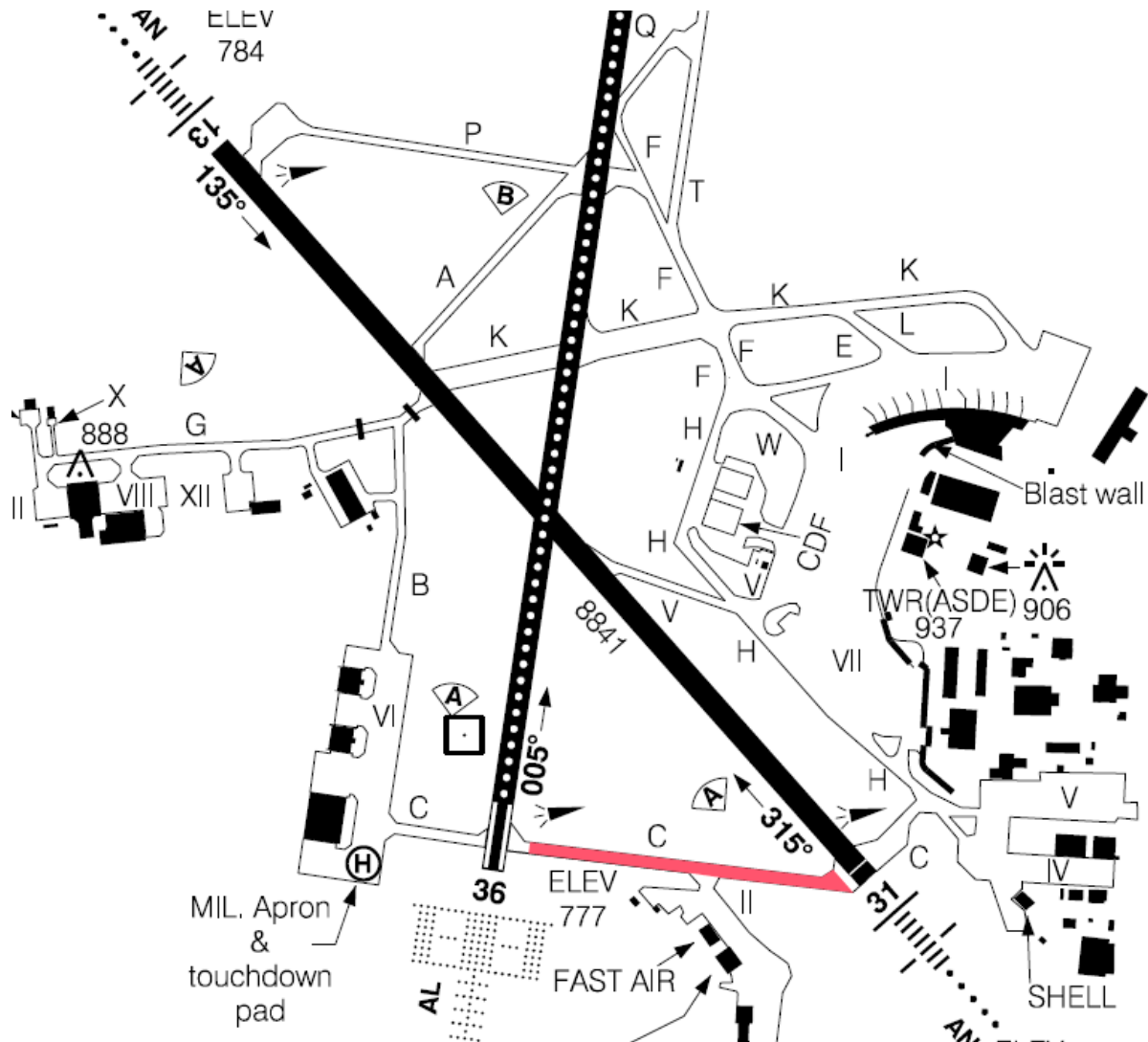
- Des barrières basses éclairées seront installées pour délimiter la zone des travaux.
- Possible présence d'objets intrus (FOD) en raison des travaux de construction.

### Phase 3

#### Période des travaux

- Du 8 juin 2023 0600 UTC au 7 juillet 2023 1800 UTC.

#### Illustration de la zone des travaux



#### Zones fermées et restrictions

- La voie de circulation C sera fermée à l'est de l'aire de trafic II jusqu'à la piste 13/31 pendant environ 10 jours.
  - La piste 13/31 sera réduite aux approches à vue pendant 2 jours.
  - La piste 13/31 sera fermée pendant 2 jours pour permettre l'exécution des travaux à l'intersection de la voie de circulation et de la piste.
- La voie de circulation C sera fermée à l'ouest de l'aire de trafic II jusqu'à la piste 18/36 pendant environ 8 jours.
  - La piste 18/36 sera réduite aux approches à vue pendant 2 jours.

**Zones rouvertes**

- La voie de circulation ouvrira à mesure que les travaux progresseront de l'est vers l'ouest.
- L'aire de trafic II demeurera accessible.

**Procédures opérationnelles pendant la période des travaux**Pour un aéronef au départ

- Avant de circuler, communiquer avec le contrôleur sol pour savoir par où passer.
- Le contrôleur sol indiquera le trajet à suivre selon les fermetures.

Pour un aéronef à l'atterrissage

- Communiquer avec le contrôleur sol au moment de l'atterrissage pour savoir comment se rendre au poste en service.
- La circulation à contresens sur la piste 18/36 sera nécessaire pendant la fermeture de la voie de circulation C.

**Procédures aux instruments – Changements temporaires de longue durée (3 mois ou plus)**

- Se reporter aux NOTAM.

**Changements physiques aux pistes**

- Aucun.

**Autres dangers**

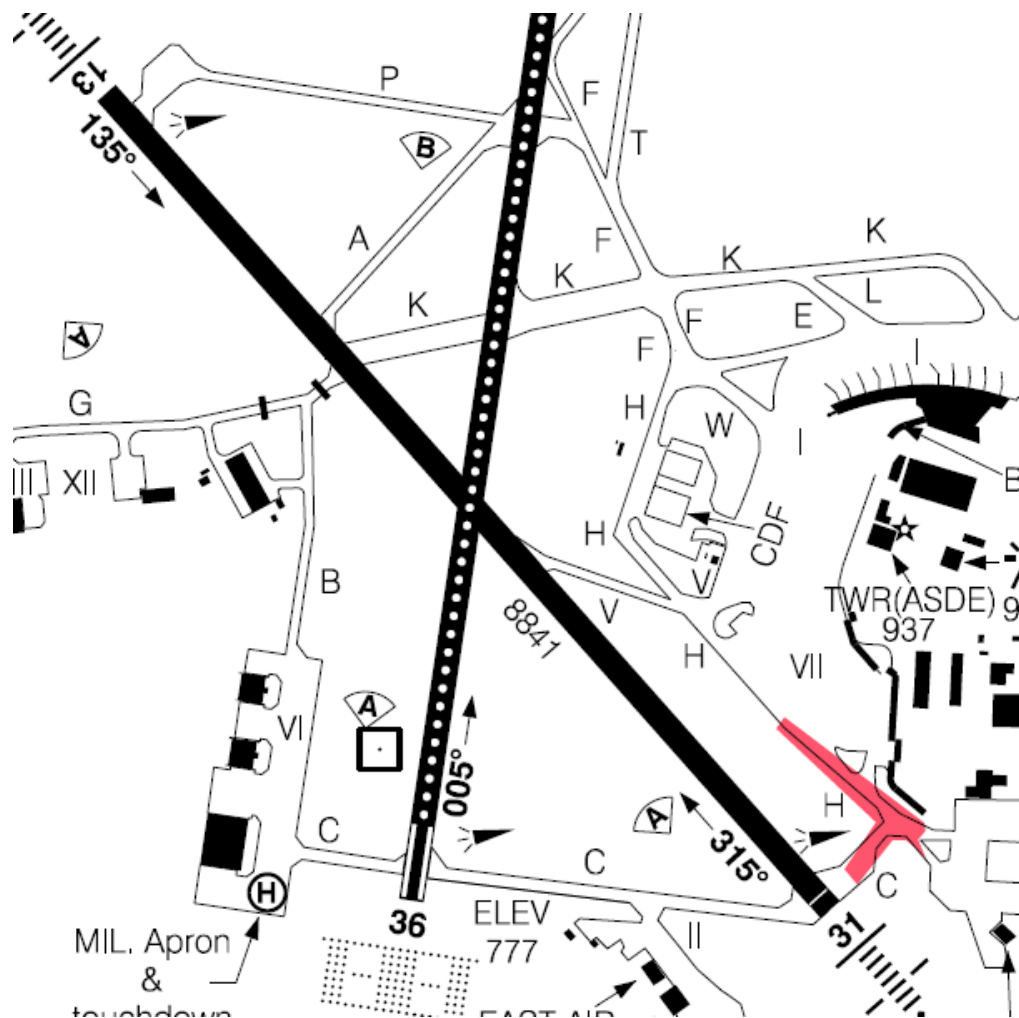
- Des barrières basses éclairées seront installées pour délimiter la zone des travaux.
- Possible présence d'objets intrus (FOD) en raison des travaux de construction.

## Phase 4

### Période des travaux

- Du 22 mai 2023 0600 UTC au 7 octobre 2023 1800 UTC.

### Illustration de la zone des travaux



### Zones fermées et restrictions

- La voie de circulation H sera fermée à partir du poste 75 de l'aire de trafic VII jusqu'à l'entrée de l'aire de trafic VII pendant environ 35 jours.
- La voie de circulation C sera fermée entre la piste 13/31 et la voie de circulation H pendant environ 10 jours.
  - La piste 13/31 sera réduite aux approches à vue pendant 2 jours.
  - La piste 13/31 sera fermée pendant 2 jours pour permettre l'exécution des travaux à l'intersection de la voie de circulation et de la piste.
- L'accès à l'aire de trafic IV et à l'aire de trafic V à partir de la voie de circulation H sera fermé ou réservé aux aéronefs de catégorie AGN IIIB et moins à certains moments pendant les étapes finales des travaux.
- Il sera possible d'accéder à l'aire de trafic en service par le poste 59. Ce dernier ne sera pas disponible pour le stationnement pendant la fermeture.



**Zones rouvertes**

- L'entrée de l'aire de trafic VII sera disponible pour circuler à partir de la voie de circulation H jusqu'à l'aire de trafic VI pendant la majeure partie des travaux.

**Procédures opérationnelles pendant la période des travaux**Pour un aéronef au départ

- Avant de circuler, communiquer avec le contrôleur sol pour savoir par où passer.
- Le contrôleur sol indiquera le trajet à suivre selon les fermetures.

Pour un aéronef à l'atterrissage

- Communiquer avec le contrôleur sol au moment de l'atterrissage pour savoir comment se rendre au poste en service.
- L'accès à la voie de circulation C à l'est de la piste 13/31 sera conforme au calendrier de construction.

**Procédures aux instruments – Changements temporaires de longue durée (3 mois ou plus)**

- Se reporter aux NOTAM.

**Changements physiques aux pistes**

- Aucun.

**Autres dangers**

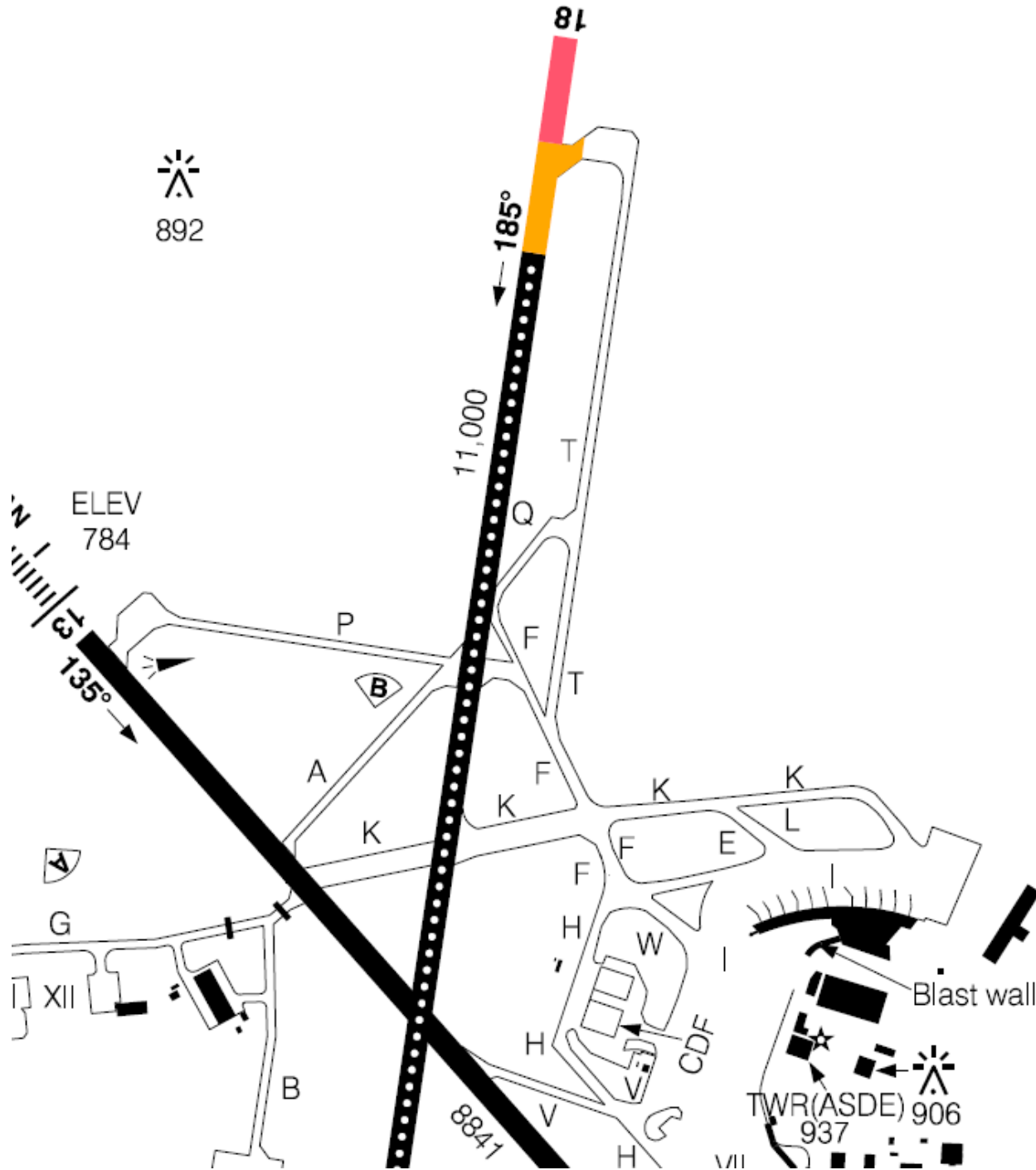
- Des barrières basses éclairées seront installées pour délimiter la zone des travaux.
- Possible présence d'objets intrus (FOD) en raison des travaux de construction.

### Phase 5

#### Période des travaux

- Du 8 juillet 2023 0600 UTC au 27 octobre 2023 1800 UTC.

#### Illustration de la zone des travaux



**Zones fermées et restrictions**

- La piste 18 sera temporairement fermée par NOTAM pour permettre le balisage des travaux, l'éclairage et l'installation des NAVAID.

**Zones rouvertes**

- Aucune.

**Procédures opérationnelles pendant la période des travaux**Pour un aéronef au départ

- Avant de circuler, communiquer avec le contrôleur sol pour obtenir l'autorisation de circuler et de décoller.
- Le contrôleur sol indiquera le trajet à suivre selon les activités en cours.
- Le seuil décalé de la piste 18 est de 1 000 pieds.
- L'aéronef ne doit pas appliquer la poussée au décollage avant d'atteindre le seuil décalé.
- Les distances déclarées sont énumérées ci-dessous.

Pour un aéronef à l'atterrissage

- Le seuil décalé de la piste 18 est de 1 000 pieds.
- La TORA/TODA de la piste 36 est réduite de 1 000 pieds.
- Communiquer avec le contrôleur sol au moment de l'atterrissage pour savoir comment se rendre au poste en service.
- Les distances déclarées sont énumérées ci-dessous.

**Procédures aux instruments – Changements temporaires de longue durée (3 mois ou plus)**

- Se reporter aux NOTAM.

**Changements physiques aux pistes**

Distances déclarées	13	31	18	36
TORA	8 841	8 841	9 997	9 997
TODA	9 825	9 825	10 981	9 997
ASDA	8 841	8 841	9 997	9 997
LDA	8 841	8 701	9 997	9 997

**Autres dangers**

- Des barrières basses éclairées seront installées pour délimiter la zone des travaux.
- Possible présence d'objets intrus (FOD) en raison des travaux de construction.

## Renseignements supplémentaires

Gestionnaire, Exploitation aéroportuaire  
204-298-2430

NAV CANADA  
Service à la clientèle  
151, rue Slater, bureau 120  
Ottawa (Ontario) K1P 5H3

Téléphone : 800-876-4693  
Télécopieur : 877-663-6656  
Courriel : [service@navcanada.ca](mailto:service@navcanada.ca)



Chris Bowden  
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et Opérations aériennes